

Paris, le 13 septembre 2010

À l'attention de Monsieur Menad Sidahmed

Directeur de l'ENSIIE
1 square de la résistance,
91025 Evry Cedex

Objet : Lettre ouverte en vue d'encourager l'adhésion de l'ENSIIE à l'April.

Monsieur le Directeur,

La rentrée a eu lieu pour les nouvelles promotions de l'ENSIIE, en formation initiale et en formation continue. À cette occasion je souhaitais vous adresser ce courrier pour vous encourager à adhérer à l'April. Je le fais sous forme de lettre ouverte afin que les élèves, et notamment le BDE prochainement élu, puissent avoir l'opportunité de se saisir également de cette question s'ils le souhaitent.

Quelle est la position actuelle de l'ENSIIE vis à vis du Logiciel Libre ?

L'ENSIIE, ses élèves, ses professeurs, et ses équipes administratives, tous exploitent au jour le jour les possibilités offertes par le Logiciel Libre. Ils utilisent l'un ou l'autre des outils de bureautique, de navigation sur Internet, de discussion en ligne, etc. De même, beaucoup d'enseignements reposent sur des briques logicielles qui sont issues du Logiciel Libre. Java, le compilateur GCC en C/C++, et bien sûr le système d'exploitation GNU/Linux et la boîte à outils GNU sont des exemples frappants. Certains élèves et professeurs sont même certainement auteurs de logiciels qu'ils décident de rendre libres.

Et ceci a lieu à l'intérieur de l'école, dans le cadre des projets et des travaux pratiques, au cours des stages, et même plus tard dans la carrière d'ingénieur. Pour les personnes qui y travaillent ou qui y étudient c'est donc l'ENSIIE qui est souvent à l'origine de la présence du Logiciel Libre dans leur façon d'aborder l'informatique. Ce n'est par contre pas encore semble-t-il une volonté clairement définie, mais plutôt la convergence des besoins et des initiatives personnelles de chacun. Et c'est bien l'objet de cette lettre que de vous inviter à franchir ce cap et à officialiser cette position.

Qu'est-ce que l'April ?

L'April est une association de plus de 5 500 membres qui s'est fixée pour mission de promouvoir le Logiciel Libre dans tous les domaines, et de défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres quels qu'ils soient. L'objectif de l'April est d'établir une structure de promotion et de défense du Logiciel Libre avec des moyens à la hauteur des enjeux.

Individuellement chacun peut adhérer en tant que personne physique s'il se sent porté à défendre les valeurs de l'April, et notamment les quatre libertés du Logiciel Libre : exécuter librement le logiciel, l'étudier et l'adapter à ses besoins, pouvoir en redistribuer des copies, et pouvoir l'améliorer. Mais l'April ouvre aussi ses portes aux entités morales que sont les associations, les entreprises, les collectivités et les structures scolaires / éducatives.

Parce qu'elle regroupe des individus et des entités morales; elle a une représentativité bien plus claire et un poids bien plus important auprès de ses différents interlocuteurs quand elle s'engage sur des débats tels que celui du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) ou qu'elle publie un livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre, qui depuis sa mise en ligne en décembre 2007 a été téléchargé plus de 6 000 fois.

L'April dispose de plus d'une vision globale de l'écosystème du Logiciel Libre et d'une culture dans le domaine juridique reconnues, notamment grâce aux liens qu'elle a su tisser ces dix dernières années avec des acteurs locaux, nationaux ou internationaux, tels que la FSF (Free Software Foundation) ou la FFII (Foundation for a Free Information Infrastructure).

Pourquoi adhérer à l'April ?

En tant que personne morale membre de l'April, l'ENSIIE aurait un impact sur des sujets sensibles en lien direct avec ses enseignements, avec les besoins des entreprises, et avec la recherche. La défense des standards ouverts dans les réseaux en est un exemple. Ce sujet est abordé au travers des enseignements ; il est également mis en pratique lors de travaux pratiques et/ou de projets ; il peut servir de cadre de recherche (aussi bien pour un enseignant que pour des élèves) ; il intervient dans des cas très concrets au sein de projets d'entreprises (sécurité, VoIP, téléphonie mobile, ...).

De nombreuses entreprises se tournent justement vers l'April pour sa capacité à aborder ces sujets techniques. Cette approche pragmatique a permis de tisser un réseau d'une soixantaine d'entreprises adhérentes (de grands noms comme Thales ou Google côtoient des PME/PMI au sein de l'April). L'ENSIIE en adhérant à l'April profiterait donc de ce réseau et, dans la mesure où le diplôme de l'ENSIIE est particulièrement reconnu pour les compétences développées par ses élèves dans les domaines liés au Logiciel Libre (que ce soit la programmation, le génie logiciel ou l'architecture), cela renforcerait son réseau existant.

En effectuant des recherches j'ai été moi-même surpris de voir que ces réseaux se côtoient déjà. Je suis aujourd'hui salarié de So@t, qui embauche régulièrement des diplômés de notre école, et qui a un partenariat depuis plusieurs années avec elle. Et So@t forme régulièrement ses ingénieurs en partenariat avec la société Objis, en particulier sur les technologies liées à Java et issues du Logiciel Libre. La boucle est bouclée lorsque l'on sait que les ingénieurs So@t sont intervenus à l'ENSIIE pour des conférences sur ces thèmes et qu'Objis est une entreprise qui adhère à l'April.

Ce que j'aimerais souligner c'est donc la cohérence qu'il y a pour notre école à adhérer à l'April. Du point de vue de l'enseignement, et du point de vue de notre diplôme, où le mot *ingénieur* a au moins autant d'importance que le mot *informatique*, et où il implique notre responsabilité vis à vis de notre métier.

Comment adhérer ?

Au delà des adhésions individuelles d'un élève, ou d'un professeur, ce serait bien entendu l'adhésion de l'école en tant qu'institution qui serait porteuse de sens. Le sens d'un engagement responsable dans un domaine qui évolue vite, et où nous avons besoin de connaissances et de relations.

Vous trouverez de nombreux compléments d'information sur le site Internet de l'April, et en particulier le formulaire adéquat pour adhérer : <http://www.april.org/adhesion-education> . Vous pouvez aussi contacter l'association par téléphone au 01 78 76 92 80.

En vous invitant donc à entrer en contact avec l'association pour entreprendre les démarches d'inscription, je vous prie également d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Noël Bardelot
Ingénieur ENSIIE 2006



L'April est l'association nationale de référence pour la promotion et la défense du Logiciel Libre

Elle est, depuis 1996, un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du Logiciel Libre et des standards ouverts auprès du grand public et des institutions dans l'espace francophone.

Objectifs

- **Promouvoir** le logiciel libre dans toutes les sphères de la société
- **Sensibiliser** aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité
- **Obtenir** des décisions politiques favorables au logiciel libre
- **Favoriser** le partage du savoir, de la connaissance
- **Défendre** les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres

Priorités 2009-2014

- Les 4 dangers (brevets sur les algorithmes, contrôle d'usage (DRM), vente liée, informatique déloyale)
- Formats ouverts et interopérabilité
- Sensibilisation de nouveaux publics
- Éducation nationale
- Entreprise et économie
- Coopération internationale
- Collectivités territoriales et administrations
- Handicap et accessibilité

Moyens

- **Plus de 5000** membres, individus, associations, entreprises et collectivités
- **3 500** heures de bénévolat valorisé
- **3** permanents

Soutenez le logiciel libre en adhérant à l'April sur
www.april.org/adherer